

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2015

* URBANISME :

- Permis de construire :

Pour l'année 2015 on a dénombré la délivrance de permis de construire (PC) pour environ 360 logements qui se répartissent en 87 maisons individuelles, le reste en collectifs dont les 248 logements du chemin Guilhermy, demandé l'an dernier.

Il est composé de 8 (ou 10) bâtiments de 2 à 4 niveaux, 151 appartements seront en accession libre, les 97 autres seront en accession ou en location sociale. 300 places de stationnement seront disponibles sur le site.

Concernant Les Tibaous, le lot 6 était réservé à Oppidéa (alors Setomip) qui avait prévu d'y construire 41 villas. Une décision récente porte ce nombre à 90 ! Le lot « Manouchian » de 14 logements ayant été comptabilisé dans la ZAC, celle-ci comportera au total 857 logements contre 765 prévus en 2009, dont 30 % en logements sociaux.

* EQUIPEMENTS PUBLICS

Les projets en cours :

- La construction du Groupe scolaire de Guilhermy a commencé, **sera livré en sept 2016.**
- L'extension des espaces de jeux pour enfants à Tibaous **sera réalisé en 2016.**
- Création d'un trottoir chemin de Lestang du rond-point Monlong jusqu'à l'intersection Bd Eisenhower **sera livré en avril 2016**
- Aménagement piétons/cycles ER 653 (Chemin de Liffard / Bd. Eisenhower) **Fin 2016**

Les projets en attente :

- Construction d'un gymnase dans le quartier Saint Simon.
- Réhabilitation de l'ancienne école P Bert
- Mise en place d'un Accueil Jeunes pour les ados du quartier.
- Mise en place de CLSH (Centre de loisirs sans hébergement) pour l'ensemble de la population scolaire.
- Réservation d'espace foncier pour les équipements publics à Guilhermy.

* PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La Loi ALUR a eu pour conséquence de supprimer complètement le Coefficient d'Occupation au sol (COS) et de multiplier par 5 les possibilités à construire. Notre association a alerté les responsables pour trouver une parade à mettre en œuvre dans la prochaine modification du PLU qui est prévue pour 2016/2017 et surtout pour la révision prévue en 2018/2019

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2015

*** PROJET D'ANTENNE (ORANGE) RUE GUILHERMY**

Suite à une demande d'un collectif d'habitants, notre association a cherché des solutions afin de déplacer le lieu d'implantation de l'antenne sur un site exposant plus faiblement les populations concernées. Le Directeur local d'Orange a accepté de soumettre à sa hiérarchie un projet alternatif d'implantation. Aujourd'hui nous ne connaissons pas la réponse définitive mais ce que nous savons c'est que les travaux qui devaient débiter en juillet 2015 n'ont jamais commencé.

*** VOIE DU CANAL DE ST MARTORY (VCSM) :**

Depuis et en application de la nouvelle loi MAPTAM qui organise le transfert des compétences, la Métropole nous a fait savoir qu'elle prendrait la responsabilité du projet au 1er janvier 2017.

Notre association continue de suivre le projet et restera très vigilante pour que ce nouveau changement de responsabilités ne se traduise pas par de nouveaux retards dans la mise en oeuvre de ce projet dont le quartier a tant besoin.

*** VOIES CYCLABLES et PIETONNES**

Nos demandes non abouties :

- Discontinuité rue Jean Cuill. / rue Paul-Louis Chelle
- Passage piétons / cycles impasse Thuile - Prilloume
- Liaison chemin de Villenouvelle / chemin deTucaut
- Aménagement piétons/cycles ER 245 (Ch CantoLaouzetto/ Ch. Basso Cambo)
- Aménagement rue Dhuoda depuis chemin de Monlong jusqu'à l'école des Tibaous (via le Théâtre de verdure et la rue V. Lopez-Tovar)

*** TRANSPORTS :**

- Présentation en juin par le SMTC Tisseo du projet Lineo. Ce concept de bus devrait améliorer la fiabilité dans les temps de parcours, une accessibilité plus forte vers tous les publics, notamment les handicapés, une information sur le passage des bus en temps réel via des bornes d'informations dans des stations spécialement aménagées pour ce réseau et une identité visuelle argentée.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2015

Sur les 10 lignes, Tisséo annonce une fréquence de 6 à 10 minutes en heure de pointe et de 8 à 12 minutes en heures creuses. Les bus Linéo rouleront de 5h15 à 0h30. **L'objectif est d'atteindre 110 000 voyageurs par jour sur les 10 lignes en 2020.**

* CIRCULATION :

Suite à nos demandes répétées, la Métropole a programmé une réfection de plusieurs chemins du centre du quartier.

Ch de Lestang : un trottoir sécurisera les piétons fin avril 2016.

Ch du Renard : réfection chaussée, trottoirs, contresens vélos et mise en sens unique (démarrage en 2016)

Ch du loup : pluvial, trottoir, chaussée, parkings, sens unique, (2017 ?).

Ch Canto-L : trottoir, chaussée, parkings et sens unique.

Piste cyclable Liffart-Eisenhower : la réalisation doit se faire en 2016.

Mazellier : aménagements de sécurité en 2016 pour limiter la vitesse des véhicules.

Licard-Guilhermy : « référendum » pour trouver une solution à la circulation de transit.

* FRANCAZAL

Nous siégeons depuis cette année à la Commission Consultative Environnementale, ce qui nous permet de faire remonter les problèmes lorsqu'ils se présentent.

Actuellement, les mouvements sont en nette diminution : 4380 en 2014 et seulement 3624 en 2015, dont 1874 pour l'armée ou la gendarmerie, et 175 pour les fameux « vols d'affaires » qui devaient être la vocation première de cet aéroport. Nous restons vigilants sur ce dossier, car l'exploitant ne pourra certainement pas se satisfaire d'un si faible trafic.

* SETMI

- **Les rejets des oxydes d'azote (NOX)**. En 2014 ces rejets sont en légères baisses à 156 mg/m³ alors que la quantité de déchets traités est légèrement supérieure à l'année précédente.

- **La valorisation énergétique reste faible à 41%**. La directrice du syndicat mixte DECOSSET indique que Toulouse Métropole a compétence sur cette valorisation. Des discussions sont en cours pour améliorer la valorisation énergétique.

- **La mesure des nanoparticules** dans les cheminées n'est pas techniquement possible selon la représentante de l'ORAMIP.

- **Couverture de la zone des machefers** (coût 3,5M€) : Pas de budget disponible

- **Nuisances olfactives et sonores** : Le directeur de la SETMI ne propose dans l'immédiat aucune solution pour réduire les nuisances que l'association de Lafourguette a signalé!